

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE LES RÉSULTATS D'ANALYSE DU PROGRAMME DE FORAGE DU LAC GAMBLE AU PROJET ROUYN, AU QUÉBEC ; LE FORAGE SE POURSUIT DANS LES SECTEURS AUGMITTO ET CINDERELLA

Toronto (Ontario), le 16 septembre 2021 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce des résultats d'analyse de son programme de forage au diamant de 2021 réalisé dans la zone du Lac Gamble du projet aurifère Rouyn (« projet Rouyn »), obtenu auprès de Ressources Yorbeau inc. (« Yorbeau ») aux termes d'une convention d'option. Le projet est situé à 4 km au sud de Rouyn-Noranda, au Québec, et à environ 45 km au sud-ouest de la mine Westwood d'IAMGOLD.

La Société indique des résultats d'analyse issus d'un programme de 7 (sept) forages au diamant, totalisant 1 826 mètres, qui ont été réalisés dans le cadre du programme de forage de l'hiver 2021. Les activités de forage progressent dans les secteurs Augmitto et Cinderella, qui sont situés entre 1 et 3 kilomètres à l'ouest de la zone du lac Gamble, et les résultats seront publiés une fois reçus, validés et compilés.

Les résultats d'analyse contenus aux présentes sont énoncés au tableau 1 plus loin, et comprennent les principaux résultats suivants (une section longitudinale illustrant le programme de forage dans la zone du lac Gamble est jointe au présent communiqué) :

Zone du lac Gamble – zone principale :

- **Trou de forage GA-21-779 :** **7,7 mètres d'une teneur de 2,5 g Au/t**
Incluant : 4,7 mètres d'une teneur de 3,5 g Au/t
- **Trou de forage GA-21-780 :** **5,0 mètres d'une teneur de 5,5 g Au/t**
- **Trou de forage GA-21-782 :** **3,2 mètres d'une teneur de 16,1 g Au/t**
Incluant : 1,2 mètre d'une teneur de 40,6 g Au/t

Craig MacDougall, premier vice-président, Croissance, d'IAMGOLD a indiqué : « Le programme de forage que nous avons mené au Lac Gamble plus tôt cette année ciblait spécifiquement certaines zones afin d'y déceler des prolongements et de réaliser des trous de forage géotechnique aux fins d'évaluer la qualité de la roche en vue d'une éventuelle exploitation minière sous terre. Les résultats corroborent l'information que nous détenons sur la géologie du gisement, et les caractéristiques géotechniques de la roche correspondent à celles dégagées de notre évaluation initiale. Malgré les difficultés découlant d'un manque de foreuses dans la région, nos travaux d'évaluation continuent de progresser. »

Les deux objectifs du programme de forage au diamant dans la zone du Lac Gamble sont les suivants : 1) réaliser une campagne de forage géotechnique initiale pour recueillir des données préliminaires aux fins d'une analyse de la qualité des unités de la roche hôte en relation avec une méthode d'exploitation minière sous terre et 2) déceler d'éventuels prolongements dans l'axe de plongée le long de la bordure ouest de la zone.

Dans le cadre du programme de forage géotechnique, quatre (4) trous totalisant 720,5 mètres ont été forés, et les données obtenues semblent correspondre aux conditions géotechniques prévues pour soutenir un scénario potentiel de mise en valeur minière souterraine.

Le programme de forage de définition ciblait les prolongements potentiels dans l'axe de plongée vers l'ouest pour lesquelles trois (3) trous de forage au diamant totalisant 1 105 mètres ont été réalisés. Malheureusement, en raison du démarrage tardif du programme de forage causé par le manque de disponibilité de foreuses dans la région, le programme plus important prévu n'a pas pu être réalisé pendant la saison hivernale, qui est optimale.

Tous les trous de forage recoupaient le corridor cisailé Cadillac-Piché ciblé, qui contient la zone minéralisée du Lac Gamble. Cette zone est associée à une altération d'une largeur qui varie de plusieurs mètres à plus de 10 mètres et présente des quantités variables de carbonisation, de fuchsite et de silicification recoupées par un réseau de stockwerks de veines et de brèches de quartz blanc et de tourmaline brune. Une

minéralisation aurifère est observée sous forme de petits grains d'or libre visible et est associée à des quantités mineures de sulfures contenus dans des veinules de quartz-tourmaline. Le trou GA-21-782 a permis de déterminer que la zone pourrait se prolonger davantage en profondeur vers l'ouest.

Prochaines étapes

La pandémie mondiale de la COVID-19 continue de perturber la disponibilité locale des services d'exploration. Toutefois, le forage d'exploration a repris au projet Rouyn en juin, et un programme de forage au diamant de 9 000 mètres qui vise à déterminer le potentiel d'autres cibles en matière de ressources est en cours d'exécution. Les cibles explorées sont les zones Cinderella et Augmitto, qui sont situées plus à l'ouest de la zone du Lac Gamble et, si l'échéancier le permet, la zone Astoria, qui est située à l'est de la zone du Lac Gamble.

Les résultats d'analyse de ce programme de forage seront intégrés aux renseignements géologiques, géochimiques et structuraux existants afin de soutenir l'élaboration et le raffinement d'un modèle de gisement préliminaire sur la propriété en vue d'étayer une première estimation des ressources minérales.

À propos du projet aurifère Rouyn

La propriété aurifère Rouyn est située à quelque 4 km au sud de Rouyn-Noranda, au Québec. La ville de Rouyn-Noranda, qui possède une riche histoire en ce qui a trait aux activités minières, offre de nombreux avantages pour l'exploitation et l'exploration minières, y compris une stabilité politique et sociale, une facilité d'accès et de bonnes infrastructures, des travailleurs chevronnés du secteur minier et l'un des territoires les plus favorables à l'exploitation minière au monde.

La propriété couvre un tronçon de 12 km de la faille Cadillac-lac Larder et contient quatre gîtes aurifères connus qui longent le corridor Augmitto-Astoria de 6 km situé dans la partie ouest de la propriété. Deux des quatre gîtes, Astoria et Augmitto, sont assortis d'une infrastructure souterraine établie et ont fait l'objet de rapports techniques comprenant des estimations des ressources qui ont été précédemment déposés conformément au Règlement 43-101.

La zone du lac Gamble est située entre les gîtes Augmitto et Astoria. Le potentiel des cibles d'exploration au lac Gamble se situe entre 400 000 et 600 000 onces d'or à une teneur se situant entre 7,0 et 8,5 g Au/t. La quantité et la teneur potentielle des cibles d'exploration dont il est fait mention sont de nature conceptuelle puisque les travaux d'exploration réalisés sont insuffisants pour délimiter une ressource minérale. La propriété pourrait être explorée abondamment à l'avenir pour la faire passer au stade de ressource, et il n'existe aucune certitude que la cible d'exploration aboutira à la définition d'une ressource minérale. Les cibles d'exploration sont comparables à des gîtes similaires dans la région, aux modèles de gîtes ou aux résultats de forage initiaux.

IAMGOLD a conclu une option d'achat avec Yorbeau visant le projet Rouyn. Aux termes de cette entente, IAMGOLD peut acquérir une participation de 100 % dans le projet en effectuant les paiements en espèces prévus d'un montant global de 1,5 million de dollars canadiens et en couvrant les dépenses restantes liées à l'exploration d'un montant d'environ 3,7 millions de dollars canadiens (au 30 juin 2021) d'ici décembre 2022. À la fin de cette période, la Société doit réaliser une estimation des ressources conforme au Règlement 43-101, après quoi la Société pourra acquérir, à son gré, une participation de 100 % dans le projet, sous réserve d'une redevance nette à la sortie de fonderie de 2 %, en payant à Yorbeau 15 dollars canadiens par once de ressource ou 30 millions de dollars canadiens, selon le moindre de ces deux montants.

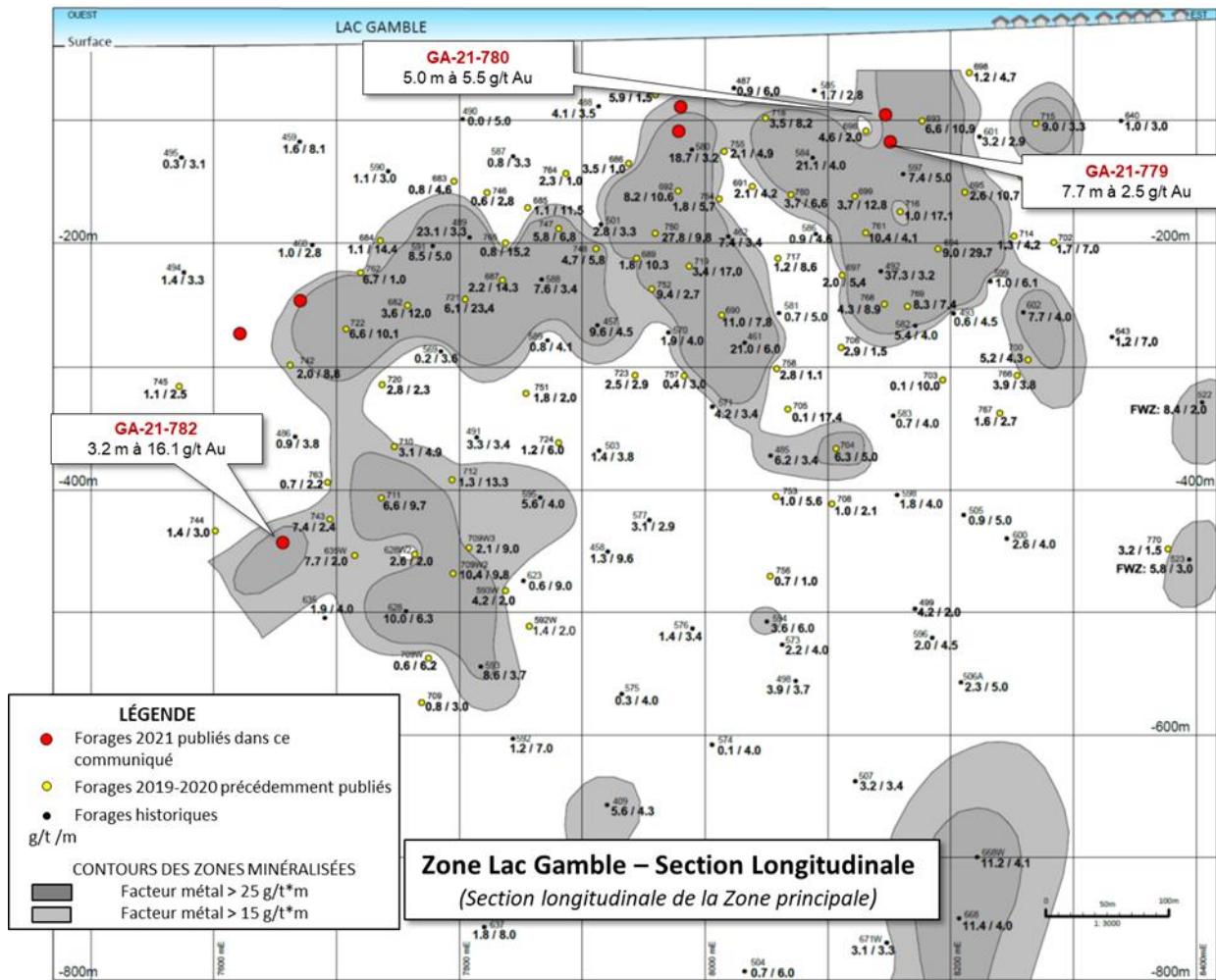


Figure 1– Projet aurifère Rouyn – Section longitudinale de la zone du lac Gamble et principaux résultats d'analyses de 2021

Table 1 : Résultats de forage du projet Rouyn - Programme 2021 de la zone Lac Gamble

Forage No.	UTM NAD83 Zone 17			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle	Épaisseur vraie ⁽¹⁾	Au ⁽²⁾⁽³⁾	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)	
GA-21-777	644,630	5,339,756	3,285	180	-45	201.00	105.90	107.00	1.10	1.01	1.12	Zone principale
							159.00	160.50	1.50	1.37	5.87	Zone inférieure
GA-21-778	644,318	5,339,793	3,287	182	-72	285.00	254.20	255.30	1.10	0.83	2.70	Zone principale
GA-21-779	644,801	5,339,806	3,284	180	-45	183.00	142.30	150.00	7.70	7.12	2.49	Zone principale
<i>Incluant (3)</i>							142.30	146.95	4.65	4.30	3.45	
GA-21-780	644,800	5,339,770	3,282	180	-45	141.00	96.00	98.00	2.00	1.85	5.65	Zone supérieure
							108.15	113.10	4.95	4.59	5.47	Zone principale
GA-21-781	644,634	5,339,784	3,288	180	-45	195.50	Résultats négligeables					
GA-21-782	644,297	5,339,900	3,281	190	-81	492.00	437.35	439.50	2.15	1.47	1.23	Zone supérieure
<i>Incluant (3)</i>							443.50	446.65	3.15	2.16	16.09	Zone principale
GA-21-783	644,260	5,339,810	3,286	180	-73	328.00	261.00	261.85	0.85	0.64	3.20	Zone supérieure
							282.00	285.30	3.30	2.49	1.56	Zone principale

Notes:

- Les épaisseurs vraies des intersections sont de 64 à 93% de l'intervalle de carotte.
- Les intersections de trous de forage sont généralement calculées selon une teneur de coupure de 1,0 g Au/t et peuvent contenir des intervalles jusqu'à 3 mètres de longueur
- Les résultats d'analyses ne sont pas plafonnés, mais les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Les résultats de forage contenus dans le communiqué de presse ont été préparés selon les directives du Règlement 43-101, Information concernant les projets miniers (Règlement 43-101).

La « personne qualifiée » (« PQ ») responsable de la supervision de la préparation et de la révision de cette information est Marie-France Bugnon, géo., directrice générale, Exploration. Madame Bugnon est une PQ pour les besoins du Règlement 43-101 en ce qui a trait à l'information technique rapportée ici. La PQ mentionnée plus haut a approuvé les informations techniques aux présentes et a préalablement examinées celles-ci. Cette PQ a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans les présentes.

La conception du programme de forage et l'interprétation des résultats sont sous le contrôle des équipes géologiques d'IAMGOLD et de Yorbeau, qui comprennent des PQ ayant recours à des protocoles stricts conformes au Règlement 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. L'échantillonnage et les résultats d'analyse des carottes de sondages sont soumis à un programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (AQ-CQ). Les carottes de sondages (taille NQ) sont décrites et les échantillons sont sélectionnés par les géologues, puis coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre 0,5 et 1,5 mètre, selon les observations géologiques.

Les demi-carottes sont emballées et transportées dans des sacs scellés vers les laboratoires AGAT à Val-d'Or, au Québec, et vers Mississauga, en Ontario. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1 000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. AGAT prépare les pulpes analytiques à ses installations situées à Val-d'Or et traite les pulpes à son laboratoire situé à Mississauga, qui est certifié ISO / IEC 17025:2005 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 3,0 grammes par tonne, une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui présentent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont traitées selon un protocole prévoyant le broyage fin de la totalité de l'échantillon suivi d'une analyse métallique de la totalité de la matière pulvérisée. Dans le cadre de la séquence d'échantillonnage, un double, des blancs et des matériaux de référence certifiés sont insérés pour tous les trous de forage aux fins du contrôle de la qualité.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par leur utilisation des termes, sans s'y limiter, « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « axer », « budgeter », « anticiper », « estimer », « prévoir », « chercher à », « sembler », « viser », « compter », « croire » ainsi que « prévisions », « perspectives », « potentiel », « indice », « cible », « stratégie » ou « projet » y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire, et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats ou événements réels des attentes incluent, sans s'y limiter, des écarts dans la teneur minérale du matériel déterminé comme étant des réserves minérales et des ressources minérales par rapport aux attentes, l'incapacité d'estimer avec exactitude les ressources minérales et les réserves minérales, des hausses inattendues des coûts en immobilisations, des coûts d'exploitation et des coûts de prospection, des changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modifications de facteurs logistiques ou techniques ou autres facteurs, des résultats futurs de prospection qui pourraient ne pas correspondre aux attentes de la Société et des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé *Form 40-F/Annual Information Form*) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission à l'adresse <https://www.sec.gov/edgar.shtml> et des autorités en valeurs mobilières provinciales canadiennes à l'adresse www.sedar.com, qui sont intégrés aux présentes par renvoi. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société de rang intermédiaire qui exerce des activités dans trois régions : l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest. La Société développe dans ces régions des districts d'exploitation minière à fort potentiel qui regroupent des mines en exploitation et des projets de développement, de construction, de mise en valeur et d'exploration. Les mines en exploitation de la Société comprennent la mine Westwood, au Canada, la mine Rosebel (y compris Saramacca), au Suriname, et la mine Essakane, au Burkina Faso. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de construction Côté Gold, au Canada, le projet de mise en valeur Boto, au Sénégal, ainsi que les projets d'exploration primaire et à proximité des mines, qui sont situés dans divers pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest.

IAMGOLD emploie environ 5 000 personnes. La Société est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD (www.iamgold.com) sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI¹.

¹ Indice social Jantzi (JSI). Le JSI est un indice éthique d'actions ordinaires pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui est modelé sur l'indice S&P/TSX 60. Il regroupe des sociétés qui satisfont à divers critères généraux en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance.

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Communications, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : (416) 388-6883

Philip Rabenok, directeur, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : (647) 967-9942

Sans frais aux États-Unis : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou WWW.SEC.GOV.

The English version of this press release is available at <http://www.iamgold.com>.